



DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

pour un droit opposable
garant de plus de
transparence et équité !



Le cœur du problème pour nombre de collègues réside dans le fait de considérer leur **déroulement de carrière** comme **injuste**.



Il est indispensable d'introduire encore **plus de transparence** dans les décisions prises de promotion ou d'augmentation salariale.



Le droit opposable proposé par **UNSA MOBILITÉ** vise à briser les barrières, casser ce qui s'apparente à une sorte de « boîte noire » de l'évolution professionnelle.



Nous exigeons la fin d'un ressentiment de « faveur » ou d'arbitraire managérial auprès des salariés pour une logique de **recevabilité**.

UNSA MOBILITÉ propose :



la mise en place d'une **Commission Paritaire** pour effectuer un recours en cas de stagnation, blocage ou désaccord



le droit à l'information pour chacun

afin de savoir exactement pourquoi une absence de progression et ce qu'il manque pour y parvenir



L'**opposabilité** ne sera certainement pas une garantie de promotion automatique mais celle d'un processus de décisions **respectant les règles établies**.



UNSA MOBILITÉ
261 rue de Paris
93100 MONTREUIL
MTPA MONTREUIL

**AVEC UNSA MOBILITÉ
DES ENGAGEMENTS CLAIRS
POUR DES RÉSULTATS CONCRETS**